

# Règlement du Tremplin EMOZIK

## 1. Conditions générales

---

Le Tremplin EMOZIK est organisé par l'Association EMOZIK, association de promotion des musiques actuelles basée à Alençon et organisatrice du Festival EMOZIK qui a lieu chaque année.

Le Tremplin EMOZIK est un concours qui offre aux formations musicales gagnantes la possibilité de se produire lors du festival EMOZIK.

EMOZIK est un festival de découvertes tant régionales que nationales, séparé en deux soirées distinctes : le vendredi est avant tout dédié à la scène régionale, le samedi aux découvertes nationales. Le tremplin s'inscrit dans cette logique : deux tremplins sont ainsi proposés : un tremplin régional et un tremplin national.

Les groupes vainqueurs des tremplins se produiront trois quarts d'heure en ouverture de la soirée concernée (régionale ou nationale) lors du festival EMOZIK des 25 et 26 Avril 2008.

## 2. Conditions de participation

---

### Tremplin régional

Le gagnant du tremplin local gagne une place au sein de la programmation du vendredi, avant tout dédiée à la scène bas-normande ( voir rubrique «finale»)

**Le tremplin régional EMOZIK est ouvert à toutes les formations musicales de Basse Normandie**, sous réserve de :

- accepter le présent règlement
- ne pas avoir déjà gagné un tremplin EMOZIK précédent
- retourner votre candidature avant le 3 janvier 2007 (si par courrier) ou le 5 janvier à midi (si par internet)

### Tremplin national

Le gagnant du tremplin national gagne une place au sein de la programmation du samedi ( voir rubrique «finale»)

**Le tremplin national EMOZIK est ouvert à toutes les formations musicales de France** (Basse Normandie comprise), sous réserve de :

- accepter le présent règlement
- ne pas avoir déjà gagné un tremplin EMOZIK précédent
- retourner votre candidature avant le 3 janvier 2007 (si par courrier) ou le 5 janvier à midi (si par internet)

# S'inscrire

Dossier (à envoyer à l'adresse <sup>1</sup>, ou par mail à **emozik@hotmail.com** )

- 2 titres au minimum sur cd ou en mp3 (compositions originales uniquement)
- une biographie
- une photo
- une adresse mail valable
- une adresse postale
- un numéro de téléphone
- une fiche technique (avec contact technicien facultatif)
- une vidéo (facultatif)

**1**  
Association EMOZIK/Thomas FILACHET  
2, rue des alpes mancelles  
61250 Condé sur Sarthe

**Date limite d'envoi :** par internet : **5 janvier** à 12h00  
par courrier : **3 janvier** (arrivée le 5 janvier au matin max.)

## 3. Déroulement du tremplin

---

### 1ère sélection sur écoute

A l'issu des appels à candidatures, le jury retient les groupes qui se produisent lors des différentes soirées de sélection sur scène.

### 2ème sélection sur scène

Les groupes présélectionnés suite aux écoutes s'engagent à participer à l'un des tremplins suivants, selon leur origine géographique :

- Tremplin Régional du 26 Janvier
- Tremplin National du 9 Février

Quatre formations par tremplins programmés seront présélectionnées (sur écoute et sur dossier) par les membres de l'association Emozik.

Les écoutes seront sanctionnées d'un vote personnel suivi d'un décompte final.

Les 4 premiers groupes de chaque tremplin seront ainsi présélectionnés. Les 5ème et 6ème seront mis en «liste d'attente» en cas de désistement.

Les groupes présélectionnés seront annoncés sur les sites **www.emozik.com** et **www.myspace.com/emozik** . Ceux-ci seront contactés par téléphone et devront confirmer leur participations pour les tremplins (dates) proposés, dans un délai de 4 jours. Un mail leur précisant la date et horaires de leur prestation (15 min. d'installation pour 30 min. de Live) ainsi que le barème de notation et le jury leur sera alors envoyée.

Toutes décisions finales sur d'éventuels litiges ou ambiguïtés étant prises par l'association EMOZIK.

## Finale

Les 4 groupes sélectionnés se produisent devant le public lors de la finale du tremplin.

Les groupes devront présenter un set de 30 minutes (et bénéficieront d'une mise en place de 15 min.)

Les vainqueurs seront annoncés à l'issus de chaque soirée après décompte des points.

Les groupes vainqueurs des tremplins se produiront trois quarts d'heure en ouverture de la soirée concernée (régionale ou nationale) lors du festival Emozik des 25 et 26 Avril 2008.

## Notation

Le barème de notation est annoncé comme suit :

- Jeu de scène /10,
- Communication avec le public /10
- Technique et musicalité /10
- Originalité /10
- Note subjective /10
- Non respect des horaires –3 pts

Les décisions des organisateurs du tremplin Emozik et du jury seront irrémédiables et sans appel, et ce pour chaque Tremplin.

## 4. Informations supplémentaires

---

- Pour les artistes mineurs, une autorisation parentale sera demandée pour participer aux Tremplins.
- Les groupes participants aux tremplins autorisent aux organisateurs la prise de vue filmée et les photographies lors des lives.
- Les sonorisateurs et éclairagistes inhérents aux groupes sont autorisés, à condition qu'ils figurent initialement sur la fiche d'inscription aux tremplins.
- Les tremplins seront accessibles gratuitement uniquement aux membres des groupes sélectionnés (et éventuellement à leur sonorisateur et éclairagiste). Aucune invitation ne sera délivrée, l'entrée payante des Tremplins étant symbolique.
- Le groupe dispose d'un repas chaud et de boissons en nombre suffisant mais raisonnable pour chacun des musiciens, techniciens et le manager.
- Les frais de déplacement et d'hébergement ne seront pas couverts par l'association Emozik